



# Déviaton de **BOUVRON**

Novembre 2019 - SPÉCIAL INAUGURATION



## LA DÉVIATION DE BOUVRON ARRIVÉE À SON TERME

*Ce 6 novembre 2019, après trois ans de travaux, le chantier de la déviation de Bouvron arrive à son terme et permet d'offrir une route plus rapide, confortable et sécurisée pour les nombreux usagers qui vont l'emprunter.*

*Grâce à cette nouvelle voie, qui va éviter le passage dans le centre de Bouvron de près de 7 000 véhicules par jour dont 900 poids-lourds, c'est aussi pour les riverains l'assurance d'une qualité de vie améliorée.*

*La déviation de Bouvron est un projet exemplaire en matière environnementale. De nombreuses mesures ont été mises en œuvre pour éviter, réduire ou compenser les atteintes à l'environnement.*

**Annick BONNEVILLE**

Directrice de la DREAL Pays de la Loire



## LES TROIS OBJECTIFS MAJEURS DE CE NOUVEL AXE ROUTIER

- > Améliorer la sécurité dans le bourg
- > Améliorer les conditions de vie des habitants
- > Réduire les temps de parcours



## LES AMÉNAGEMENTS DU PROJET

La déviation de Bouvron est réalisée sur un tracé neuf en rase campagne à l'est de l'agglomération sur un linéaire de 4 km. Elle est reliée à la RN171 et à la RD16 par des giratoires.

Deux ouvrages d'art permettent de rétablir les voies communales du Châtel et de la Pivolaïs. L'ouvrage d'art du Châtel est équipé d'un écran acoustique de 70 mètres de long et de 3 mètres de haut permettant d'assurer une protection acoustique des riverains du Châtel. Il est raccordé à deux merlons de terre de chaque côté qui prolongent la protection.



# UNE OPÉRATION RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

De nombreuses mesures ont été prises pour éviter, réduire ou compenser les impacts du projet sur l'environnement.

## ÉVITER

- > L'aménagement a été conçu pour éviter au maximum les impacts environnementaux.
- > Des mesures spécifiques ont été prises pendant le chantier pour éviter la pollution des sols et des eaux et éviter la mortalité accidentelle de mammifères.

## RÉDUIRE

- > Les mesures de réduction sont multiples. Un exemple : l'ouvrage hydraulique de la Farinelais assure l'écoulement du ruisseau sous la route et est équipé d'une banquette qui permet le passage de la petite et moyenne faune à pied sec.

## COMPENSER

- > 15 mares ont été créées ou restaurées pour recréer des habitats de reproduction pour les amphibiens (la rainette verte par exemple) et des zones refuges pour les insectes.
- > Des zones humides ont été aménagées et un réseau de 3 km de haies bocagères a été planté pour offrir des habitats favorables aux oiseaux, mammifères et reptiles comme la salamandre tachetée.



Reconstitution d'habitat naturel pour les reptiles (andain)



# LE CALENDRIER DES TRAVAUX

### PHASE 1

FÉVRIER / MARS 2017

Travaux préparatoires de défrichage (sur les sites d'ouvrages d'art et les 3 giratoires : Haut-Bezoul, RD16 et Nord).

### PHASE 2

FIN MAI 2017 À MAI 2018

Travaux ouvrages d'art, création des 3 giratoires et déplacements des réseaux (téléphonie, eau potable, électricité).

### PHASE 3

JANVIER/FÉVRIER 2018

Travaux préparatoires de défrichage sur les 4 km de nouvelle voie.

JUIN/SEPTEMBRE 2018

Travaux de terrassement

AVRIL À OCTOBRE 2019

Réalisation des chaussées et pose des équipements de la route, finitions

NOVEMBRE 2019

Inspection réglementaire  
Mise en service

NOVEMBRE 2019/AVRIL 2020

Aménagements paysagers



Ouvrage d'art du Châtel



Giratoire du Haut Bezoul

BOUVRON  
Bourg

Passage  
inférieur  
La Pivola

Passage  
inférieur  
du Châtel





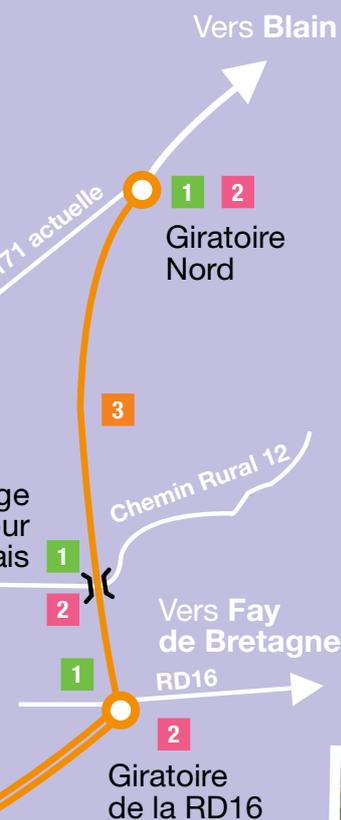
Salamandre tachetée



Ouvrage hydraulique de la Farinelais



Mise en œuvre de la grave-bitume



Écran acoustique



Giratoire de la RD16

## CHIFFRES CLÉS

- > 3 km de haies
- > 15 mares créées ou restaurées
- > 90 parcelles conventionnées
- > 280 mètres d'abris à reptiles
- > 15 000 m<sup>2</sup> de zones humides restaurées
- > 2 000 arbres plantés

## CHANTIER POSITIF POUR L'INSERTION SOCIALE

- > Des clauses d'insertion sociale ont été mises en place dans plusieurs marchés de travaux de la déviation de Bouvron pour promouvoir l'emploi de personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle. Pour atteindre cet objectif, la DREAL a conventionné avec un "facilitateur", la communauté de communes de Blain, qui a accompagné les entreprises dans cette mission d'insertion.
- > Pendant ces deux ans et demi de travaux, **5600 heures** dites "d'insertion sociale" ont été réalisées.

## ➔ À VENIR

### > Aménagements paysagers en 2019 et 2020

Ces aménagements permettent la bonne insertion du projet dans son environnement, en limitant son emprise visuelle. Ils garantissent également une bonne perception et une bonne lisibilité de la route aux usagers. Cela passe notamment par la reconstitution de haies bocagères en section courante, la plantation d'alignements d'arbres aux extrémités du projet, l'insertion de bassins de récupération des eaux de ruissellement, la plantation de quelques bosquets aux abords de la vallée de la Farinelais ou encore l'aménagement des talus des voies communales de la Pivolaie et du Châtel. Les plantations seront prises en charge par l'État. La mairie de Bouvron réalise par ailleurs une étude d'aménagement spécifique du giratoire de la RD16 pour marquer l'entrée de Bouvron.

### > Remise en état de la chaussée

L'actuelle route nationale qui passe dans le bourg va être rétrocedée à la commune de Bouvron. La chaussée, hors agglomération, sera rénovée en 2020. La remise en état de la section en agglomération est également prévue dans le cadre du projet d'aménagement du centre-bourg sur la base d'une soulte versée par l'État.

### > Travaux connexes à l'aménagement foncier et agricole

Dans le cadre de l'opération d'aménagement foncier et agricole, des travaux d'arrachage et de plantation de haies, de réalisation de chemins ou encore de création de clôtures financés par l'État, seront réalisés par la mairie de Bouvron pour matérialiser le nouveau parcellaire agricole.



## “ UN NOUVEL AVENIR POUR BOUVRON

*La déviation, nous l'attendions tous et la municipalité de Bouvron, avec ses habitants, a suivi avec détermination ce dossier depuis 2001. Ce 6 novembre 2019, ce nouvel axe est inauguré et c'est une grande étape dans la vie de notre commune : place aujourd'hui à la réalisation de nos projets de réhabilitation du centre-bourg pour faire de notre commune une commune attractive, dynamique et agréable à vivre.*

**Marcel Verger**  
Maire de Bouvron

## LE FINANCEMENT

Les travaux sont financés intégralement par l'État dans le cadre du contrat de plan Etat-Région (CPER) 2015-2020.

Le coût des travaux est de 15 millions d'euros TTC.

Cette lettre d'information est publiée par la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Pays de la Loire.

Conception, rédaction et réalisation :

MD Conseil

Crédits photographiques :

DREAL Pays de la Loire, SEGED, DIRO, Séquence Productions.